



## Garantie CLIENT

Par la présente, **AGENCE DE RECOUVREMENT DIXON** garantit au client le recouvrement de **DIX FOIS** le coût des frais d'adhésion par le biais des services de recouvrement fournis. En cas d'échec de notre part dans le cadre du recouvrement, nous vous fournirons des bons de services gratuits jusqu'à l'accomplissement de notre mandat.

Les contrats conclus avec le client ne dépassent pas une durée maximale de trois ans. Il est convenu que tous les bons de services doivent être soumis et devraient s'élever à une moyenne d'au moins 150,00 \$ et ne pas être prescrits sur quelconque compte enregistré pour le recouvrement conformément aux lois en matière de prescription.

**AGENCE DE RECOUVREMENT DIXON**

Par :

J.M. Dixon Jr. - Président

Ceci est la seule GARANTIE offerte et aucune autre garantie n'est implicite ou suggérée.

